

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2013

CHAPITRE 30

**MINISTERE
DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 391: DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS ETATIQUES ET PRIVES	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	13
2.2.	PROGRAMME 392: AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET COMPÉTIVITÉ DES FILIÈRES AGRICOLES	18
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	19
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	22
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	22
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	24
2.3.	PROGRAMME 393: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DU MONDE RURAL ET DE PRODUCTION AGRICOLE	29
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	30
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	32
2.4.	PROGRAMME 394: GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES SPECIFIQUES A L'AGRICULTURE	36

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	37
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013	37
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013	39
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	41
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	42
3.2.	LEÇONS APPRISES	42
3.3.	PERSPECTIVES	42

NOTE EXPLICATIVE

La loi n° 2007 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau mode de gestion budgétaire, comptable et financier dans les administrations publiques. Ce nouveau cadre concrétise la volonté politique du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur les critères de performance ». Il est également une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, malgré les résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays doit désormais faire face.

Le nouveau texte est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. En effet, après l'adoption et la promulgation de la loi de finances n° 2012/014 du 21 décembre 2012, première élaborée en mode programme, et son exécution tout au long de l'année 2013 dans l'ensembles des ministères et autres organes institutionnels, il est nécessaire de dresser un bilan des activités menées et des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre dans un document appelé Rapport Annuel de Performance.

L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue à cet effet une autre grande avancée dans le déploiement des principes et normes édictés dans le nouveau Régime Financier de l'Etat. Elle permet d'une part de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées à chaque programme et d'autre part favorise une meilleure projection des résultats à venir, tirant avantage des leçons apprises au cours de l'exercice 2013. Au terme des douze (12) mois d'exécution des 160 programmes inscrits dans la loi de finances 2013, les présents RAP - 2013, rendent compte de la mise en œuvre desdits programmes en présentant :

- Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- L'état de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2013 du premier cycle de budgétisation par programme ;
- Le bilan stratégique et les perspectives.

L'examen par le Parlement de cette première génération de Rapports Annuels de Performance produits par les administrations revêt un caractère essentiel dans la mesure où il inscrit dans la réalité la gestion budgétaire axée sur la performance. Il permet à travers les différentes évaluations et remises en cause, d'éprouver la réforme en cours et de réorienter la démarche en fonction des principaux constats.

Ainsi donc, l'Etat bâtit un sentier de progression ; un cercle vertueux d'améliorations continues permettant de construire pour chaque administration ou institution, une trajectoire de performance soutenue par les outils et nouvelles règles de gestion budgétaire.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le Cameroun s'est doté depuis 2009 du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), comme nouveau cadre de référence de la politique et de l'action gouvernementale, ainsi que de la coopération avec les partenaires techniques et financiers au développement. Dans ce document, il s'est fixé comme objectif général à atteindre à l'horizon 2020 la croissance économique, accompagnée de la création d'emplois décents, de la réduction de la pauvreté monétaire et de la réalisation de l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement. Cet objectif s'inscrit dans une perspective plus longue, celle de sa vision de développement à long terme, à savoir : devenir à l'horizon 2035 un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité.

L'élaboration du document de la vision et du DSCE en tant que document d'orientation stratégique à moyen et long terme fait suite aux diverses prescriptions depuis 1999 du Chef de l'Etat, **Son Excellence Paul BIYA**, réaffirmées dans son discours de prestation de serment du 04 novembre 2004, dans lequel il avait instruit le gouvernement de « *revenir à la planification à moyen et long terme, qui nous a souvent fait défaut* »

Dans sa communication spéciale lors du Conseil des ministres du 12 septembre 2007, il précisait par ailleurs que « *le gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance* ».

Pour joindre l'acte à la parole, le Chef de l'Etat avait promulgué la loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat qui met en effet un accent particulier sur l'efficacité de l'action publique, la budgétisation par programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs, la gestion axée sur les résultats, la pluri-annualité des dépenses pour ne citer que ces quelques innovations.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'agriculture et du développement rural.

A ce titre, il est responsable :

a) en matière agricole :

- de l'élaboration, de la planification et de la réalisation des programmes gouvernementaux relatifs à l'agriculture et au développement rural;
- de l'élaboration de la réglementation et des normes, ainsi que du contrôle de leur application;
- du suivi et de la protection des différentes filières agricoles;
- de la protection phytosanitaire des végétaux;
- de la conception des stratégies et des modalités pour garantir la sécurité et l'autosuffisance alimentaires ainsi que du suivi de leur mise en œuvre;

- de l'identification et de la promotion de nouvelles productions agricoles pour l'exportation;
- de la collecte, de la production et de l'analyse des statistiques agricoles;
- de la diffusion de l'information et des conseils agricoles auprès des producteurs;
- de la coordination de la gestion des situations de crise en matière agricole ;
- du suivi des organisations professionnelles agricoles ;
- de la promotion des investissements, des moyennes et grandes exploitations dans le secteur agricole;
- de l'enseignement agricole et coopératif et du contrôle de l'enseignement agricole et coopératif et du contrôle de l'enseignement agricole privé, en liaison avec le Ministère chargé de la formation professionnelle.

b) en matière de développement rural :

- de l'encadrement des paysans et de la vulgarisation agricole;
- de la participation à la planification des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural, en liaison avec les Ministères compétents;
- du suivi de la réalisation des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural;
- de la promotion du développement communautaire;
- du génie rural.

Il assure la tutelle des structures de développement en milieu rural ainsi que celle de la «Cameroon Development Corporation », de la Société de Développement du Cacao et de la Chambre d'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts.

Il assure la liaison avec l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le Programme Alimentaire Mondial, notamment.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La réforme des finances publiques au Cameroun ainsi consacrée par la promulgation de cette loi exige un changement radical dans la gestion des finances publiques de l'Etat. Cette exigence responsabilise les différents acteurs politiques et administratifs pour une mise en œuvre plus efficace et efficiente des programmes de politiques publiques visant à promouvoir la gestion Axée sur les Résultats et l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) consignés dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

La mise en œuvre graduelle de cette loi prescrit au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, ainsi qu'aux autres départements ministériels, de joindre aux projets de loi de finances, un document de budget élaboré sous la forme de Budget-Programme. Le programme en tant que support de présentation des crédits budgétaires par finalité socioéconomique et définissant le cadre budgétaire de mise en œuvre des politiques publiques, se trouve être au cœur de cette nouvelle approche.

Les documents d'ancrages de ce travail se résument au document de Vision dont l'objectif est de « **faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035** », au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), au décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, aux directives du Chef de

l'Etat contenues dans ses discours : du 17 janvier 2011 prononcé à l'ouverture du Comice agropastoral d'Ebolawa, du 03 novembre 2011 prononcé devant l'Assemblée Nationale à l'occasion de la prestation de serment, dans son discours de campagne prononcé le 04 octobre 2011 à Maroua; dans son discours à la nation du 31 décembre 2012 ainsi qu'à la circulaire N°002/CAB/PR du 05 juillet 2012 relative à la préparation du budget 2013.

Au regard des principaux défis à relever par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural qui se trouvent être :

- l'accélération de la croissance ;
- la modernisation du monde rural ;
- la réduction de la pauvreté en milieu rural ;
- la sécurité et l'autosuffisance alimentaire ;
- la gestion durable des ressources naturelles,

La vision politique évoquée plus haut qui se décline dans le secteur rural, volet agriculture et développement rural a pour objectif stratégique de « **Renforcer le Cameroun dans son rôle de puissance agricole sous régionale, où le secteur rural est un moteur de l'économie nationale, assurant la sécurité alimentaire des populations dans un souci de développement durable, respectueux de l'environnement** ».

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2013

D'autres faits majeurs sont à relever parce qu'ayant influencé la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au cours de l'année 2013 :

- Inondations dans les régions septentrionales
- Invasion des chenilles défoliatrices dans les régions de l'Ouest, du Sud et du Nord-Ouest
- Signature du pacte pour le Cameroun du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique le 17/07/2013 sous le patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, suivie de la préparation du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 391

DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DES
CAPACITES DES ACTEURS ETATIQUES ET PRIVES

Responsable du programme

MVONDO NNA PATRICK
Directeur des Etudes, des Programme et de la Coopération

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Permettre à l'ensemble des acteurs publics et privés de réaliser les activités programmées dans les plans d'actions annuels	
Indicateur	Intitulé:	Niveau de réalisation des activités programmées dans les plans d'actions annuels du MINADER
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	55.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	75.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU MINADER AU NIVEAU CENTRAL ET DÉCONCENTRÉ Action 02: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA PROFESSION AGRICOLE Action 03: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (CTD) Action 04: PLANIFICATION ET SUIVI ÉVALUATION Action 06: DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET FORMATION AGRICOLE	
DOTATIONS INITIALES	AE 37 106 820 000	CP 36 946 460 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MVONDO NNA PATRICK, Directeur des Etudes, des Programme et de la Coopération	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La stratégie de ce programme repose donc sur la responsabilisation de l'Etat, des Collectivités Territoriales Décentralisées, de la profession agricole, des exploitants agricoles et de la société civile.

Il est également question de disposer des statistiques régulières et fiables reconnues par l'ensemble des acteurs et des partenaires. Un appui spécifique et conséquent à la production des statistiques doit être pris en compte. Il s'agit également de se doter des moyens de mettre en œuvre un dispositif global de suivi évaluation sectoriel.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif de ce programme était d'améliorer le niveau de réalisation des activités des acteurs publics et privés programmées dans le plan d'action annuel. A cet effet, le programme a reçu une dotation budgétaire de 36 417 246 373 CFA en AE et 36 256 886 273 CFA en CP. Au terme de l'année, l'engagement en AE a été de 33 683 336 010 FCFA et l'ordonnancement (CP) de 33 489 062 355 FCFA, soit un taux d'exécution de 85,75%.

Les principales activités ont été centrées sur les constructions, les aménagements, les réhabilitations, les rénovations et les équipements des bâtiments publics du MINADER, en l'occurrence, les délégations (régionales, départementales et d'arrondissement), les postes agricoles, les écoles et centres de formation. Plusieurs structures ont également reçues des véhicules de services et des motocyclettes tout-terrain. En outre, des mini-comices

agropastoraux ont été organisés au niveau de chaque région essentiellement à l'approche des fêtes de fin d'année en vue de faciliter l'approvisionnement à bon prix des populations en produits agricoles lors de cette période sensible de l'année.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	4 787 666 251 FCFA ; 2 DDADER construites ; Bâtiments services centraux aménagés ; 23 DDADER réhabilitées ; 9 DAADER construites ; 30 DAADER réhabilitées ; 22 Branchements électriques faits ; 3 DRADER équipées ; 12 DDADER équipées ; 21 DAADER équipées ; 25 Motocyclettes acquis ; Mobilier de bureau acquis ; matériel informatique acquis ; 16 véhicules acquis ; étude préalable construction immeuble ministériel fait ; indicateur du budget suivi ; achèvement de la construction du DDADER du sud-ouest exécutée. Personnel du MINADER formés ; CEACs construits et équipés ; EFSEAR et Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela renforcées ; école technique de Garoua rénovée ; Organisation des comices agropastoraux dans les 10 régions	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	58,57	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 36 417 246 273	CP 36 256 886 273
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 689 573 727	Ecart CP 689 573 727
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 35 026 806 142	CP 34 832 532 487
TAUX DE CONSOMMATION	96,18 %	96,07 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Longueur des procédures de passation des marchés : - Insuffisante appropriation des procédures de passation des marchés par les acteurs ; 	
PERSPECTIVES 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et opérationnalisation des structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions) - Labellisation d'autres produits agricoles Extension des bâtiments des fermes de production animale - Poursuivre la distribution des denrées alimentaires dans les zones à risque. - Renforcement des capacités - Augmenter la production des semences et plants ; - Augmenter les superficies exploitées; - Renforcer les capacités sur la mise en pratique des itinéraires techniques ; - Augmenter la construction des infrastructures et l'acquisition des équipements. 	

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU MINADER AU NIVEAU CENTRAL ET DÉCONCENTRÉ									
OBJECTIF	Permettre au MINADER d'accomplir l'ensemble de ses missions en le dotant des ressources humaines, matérielles et financières adéquates								
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution des activités programmées dans les plans d'action annuels						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85,78	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	55.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	90.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	Construction of the DDADER of Mayo-Danai, and Faro et Deo Development of human resources and capacity building Furnishing of central services buildings Rehabilitation of 23 Divisional Delegations in the following localities: Mayo-Banyo, CRA of Ebolowa, Lekie, Mbam and Kim, Nyong and Kelle, Nyong and So' o, Nyong and Mfoumou, Boumba and Ngoko, Lom and Djerem, Mayo-Kani, Diamare, Nkam, Benoue, Mayo-Rey, Donga Manthung, Menchum, Upper-Nkam, Bamboutos, Ntem Valley, Ocean, Same, Lebialem, Manyu. Construction of 9 Sub-Divisional Delegations in the following localities: Ngaoundal, Edzandouan, Nsem, Hina (1st phase), Lagdo, Oku, Efulan, Konye, Bakou. Rehabilitation of 30 Sub-Divisional Delegations in the following localities: Mayo-Darle, Ngaoundere II, Deuk, Nanga-Eboko, Yoko, Ombessa, Mbotoro, Belabo, Ndiang, Mora, Meri, Koza, Mogode, Melong,							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	15 760 820 000	15 600 460 000	15 752 944 773	15 592 584 773	14 706 230 053	14 530 956 399	93,35 %	93,19 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique de l'agriculture de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Constructions et réhabilitation des services déconcentrés - Développement des ressources humaines et renforcement des capacités Equipement des services centraux et déconcentrés								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des moyens mis à la disposition et déblocage tardif des dits moyens ; - Les lenteurs administratives liées au non maîtrise des procédures de passation des marchés par les acteurs 								
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et opérationnalisation des structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions) 								

Action 02 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA PROFESSION AGRICOLE

OBJECTIF	Permettre aux organisations représentatives de la profession agricole d'assumer l'ensemble de leurs missions de formation, de représentation et de défense des intérêts des producteurs							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des activités programmées dans les plans d'action annuels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		15.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Chambre d'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF): FOURNITURE PRODUITS AGRICOLES (APPUI AUX PRODUCTEURS) ; FOIRE TRANSFRONTALIER DE L'ELEVAGE DE L'AFRIQUE CENTRALE ; PRODUITS AGRICOLES D'APPLICATION POUR LA FORMATION DES JEUNES PRODUCTEURS AUX CULTURES MARAICHERES ET AUTRES ; SALON ENTREPREUNARIAT ET RURAL DE NGOULEMAKONG ; FOURNITURES DE POLYANE POUR SECHAGE DE MANIOC AUX FEMMES RIVERAINES DES ROUTES BITUMÉES DE L'EST ; APPUI AUX ELEVEURS A L'OCCASION DE LA PREMIERE FOIRE NATIONALE ; FOURNITURE DE MATERIELS TRAVAUX IRRIGATION DELEGATION NORD ; PARTICIPATION DE LA CAPEF AU FORUM DE NGOULEMAKONG ; REMBOURSEMENT FRAIS DE PARTICIPATION A LA CONFERENCE MONDIALE DU CACAO à AMSTERDAM ; JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME (ACHAT DE PAGNES) ; ORGANISATION FOIRE REGIONALES AUX SEMENCES DU LITTORAL ; SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE DSCHANG ; SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE DSCHANG ; PARTICIPATION DE LA CAPEF A LA FOIRE DES PRODUITS AGRICOLES ET D'ELEVAGE DU LITTORAL ; PARTICIPATION DE LA CAPEF					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 850 000 000	17 850 000 000	17 850 000 000	17 850 000 000	17 607 819 815	17 607 819 815	98,64 %	98,64 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Année de mise en œuvre du budget programme ; - La gestion des prêts est assurée par la CAA et les coordonnateurs des projets ; - La répartition et l'affectation on des fonds de contrepartie incombait au MINEPAT - Mise en œuvre de la politique de l'agriculture de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ol style="list-style-type: none"> 1- Appui institutionnel à la Chambre d'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF), à ses représentations régionales et aux OP (ressources humaines, infrastructures) 2- Appui à l'émergence des Organisations Professionnelles agricoles (Coopératives, ONG..) 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le financement est conjoint, ce qui a permis d'accélérer l'exécution des activités							
Perspectives 2014	- Mise en place et opérationnalisation des structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions)							

Action 03 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (CTD)								
OBJECTIF	Permettre aux Collectivités Territoriales Décentralisées d'exercer l'ensemble des missions transférables en matière agricole et de développement rural, dans le cadre de la décentralisation							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des activités programmées dans les plans d'action annuels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		90.0					
CRÉDITS	Réalisation exercice (Résultat technique):							
	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 04 PLANIFICATION ET SUIVI ÉVALUATION

OBJECTIF	Fournir une vision globale des performances du secteur agricole et assurer une meilleure contribution du sous-secteur à la mise en œuvre du DSCE								
Indicateur	Intitulé:	Existence de dispositifs performants de suivi statistique, d'évaluation et de planification						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	40.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	80.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):	<p>Organisation of the agropastoral shows in the 10 regions ; support for the CDMT update Planning, Programming of MINADER Activities Finalisation and monitoring of the implementation of the rural sector development strategy Internal and external audits; Clean up of MINADER employees data base; Support for the establishment of geographical indicators; Payment of the Ebolowa agropastoral show arrears; Organisation of a training seminar on the programme budget for officials of central services Organisation of a training seminar on the performance budget for MINADER programme and project coordinators Organisation of 10 regional seminars on program budget</p>								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 346 000 000	2 346 000 000	1 664 301 500	1 664 301 500	1 635 797 783	1 635 797 782	98,28 %	98,28 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique de l'agriculture de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation 								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 3^{ème} recensement général de l'agriculture (1^{ere} phase) - Organisation des comices agropastoraux dans les 10 régions - Paiement des arriérés du Comice Agropastoral d'Ebolowa - Renforcement des capacités sur le budget programme 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Les comices régionaux ont été exécutés en régie, ce qui a facilité leurs exécutions. <p>Les arriérés du comice d'Ebolowa ont été directement mandatés aux bénéficiaires</p>								
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et opérationnalisation des structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions) 								

Action 06 DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET FORMATION AGRICOLE

OBJECTIF	Créer des emplois agricoles formels (50 000 jeunes installés à l'horizon 2020) en assurant la promotion des moyennes et grandes exploitations et le développement de la formation agricole							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'emplois créés dans le secteur agricole				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10000.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		50000.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		Construction and equipment of new training schools and rehabilitation of the existing schools Construction and equipment of new training centres and rehabilitation of the existing Centres Support the strengthening of EFSEAR, Kumba Support to the Practical Agriculture School, Binguela Support Project for the renovation of the Garoua Technical Training School						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 150 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000	1 076 958 491	1 057 958 491	93,65 %	92 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique de l'agriculture de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Construction/Réhabilitation et équipement des écoles et Centres de formation - Appui au renforcement de l'EFSEAR de Kumba et à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela - Rénovation de l'Ecole Technique de Garoua 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Lourdeur des procédures et retard des paiements <p>Lourdeur des procédures passation des marchés</p>							
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et opérationnalisation des structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions) - Poursuite de l'extension des exploitations agricoles des jeunes des sites de la cuvée 2013 ; - Recrutement d'une nouvelle cuvée de 142 jeunes agriculteurs dans les 09 sites opérationnels ; - Ouverture de deux micro-bassins de production agricole respectivement à Dschang et Santchou dans la Ménoua et Lobo dans la Lékié ; - Appui au financement de 60 projets viables des jeunes diplômés des écoles de formation agricole du MINADER ; - Poursuite des activités de viabilisation des sites - La consolidation des partenariats avec MTN Fondation et EDC - La poursuite de la sécurisation des sites en vue de l'obtention des DUP ; - La poursuite des activités de sensibilisation, de suivi évaluation 							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 392

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET COMPÉTIVITÉ DES
FILIÈRES AGRICOLES

Responsable du programme

ABDOU NAMBA
Directeur du Developpement de l'Agriculture

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Rendre les produits camerounais plus compétitive et leur faire gagner des parts additionnelles sur les marchés sous-régionaux et internationaux	
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Cacao
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	250000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	320000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Café Arabica
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	11000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	25000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Café Robusta
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	50000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	100000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Coton
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	186000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	250000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Caoutchouc
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	55000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	65000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Ananas
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	167000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	175000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Huile de Palme
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	390000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	500000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Maïs
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	1810000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	2525000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Mil/Sorgho
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	1305000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	1500000.0 2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Riz Paddy

	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	182000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	300000.0
	Année cible:	2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Manioc
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	4187000.0
	Année de référence:	2012
Indicateur	Valeur Cible	4500000.0
	Année cible:	2015
	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Igname
	Unité de mesure	t
Indicateur	Valeur de référence:	538000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	600000.0
	Année cible:	2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Macabo/Taro
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	1750000.0
	Année de référence:	2012
Indicateur	Valeur Cible	1750000.0
	Année cible:	2015
	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Plantain
	Unité de mesure	t
Indicateur	Valeur de référence:	3000000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	4000000.0
	Année cible:	2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Banane Export
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2012
Indicateur	Valeur Cible	350000.0
	Année cible:	2015
	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Pomme de Terre
	Unité de mesure	t
Indicateur	Valeur de référence:	250000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	300000.0
	Année cible:	2015
Indicateur	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Oignon
	Unité de mesure	t
	Valeur de référence:	198000.0
	Année de référence:	2012
Indicateur	Valeur Cible	240000.0
	Année cible:	2015
	Intitulé:	Rendement à l'ha de la filière Tomate
	Unité de mesure	t
Indicateur	Valeur de référence:	889000.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	1000000.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE PRODUCTION VÉGÉTALES Action 02: NORMES ET LABELS Action 03: PREVENTION DES RISQUES D'INSECURITE ALIMENTAIRE CONJONCTURELLE	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP

	52 016 210 000	46 731 570 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ABDOU NAMBA, Directeur du Développement de l'Agriculture	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La stratégie de ce programme consiste à promouvoir les filières agricoles sur la base d'une meilleure organisation de la production, de la récolte ; de la conservation, de la transformation, de la commercialisation, des marchés et la responsabilisation effective des principaux acteurs de la filière.

En ce qui concerne les produits destinés à l'exportation, la priorité sera accordée aux cultures suivantes : cacao, cafés, banane, coton, ananas et hévéa. Un accent sera également mis sur la production de la banane plantain, du sucre, des céréales (maïs, riz, mil/sorgho), du manioc, de l'huile de palme sans que soient négligées les autres filières émergentes, notamment la pomme de terre, les légumineuses, l'horticulture.

Les actions viseront l'amélioration des rendements, l'extension des superficies cultivées, la régénération des plantations et la maîtrise des itinéraires techniques. Le MINADER entend notamment soutenir les opérateurs de ces filières afin de leur permettre de faire face aux difficultés spécifiques qui pourraient entraver leur développement. L'Etat se chargera de négocier et aménager les bassins de production en vue de les mettre à la disposition des exploitants sur une base contractuelle.

Le développement des productions agricoles passera par une meilleure prise en compte du rôle moteur que joue tout le circuit de transformation et de commercialisation, en amont comme en aval des filières. Une bonne partie des revenus se concentre à ces niveaux et les problèmes d'intrants et de marché conditionnent dans une large mesure la rentabilité et donc l'avenir des productions.

Il s'agira de vulgariser les mesures incitatives pour rendre le secteur agricole plus attractif.

Un dispositif de soutien à l'acquisition des intrants (matériel végétal amélioré, engrais, produits phytosanitaires et équipements appropriés) sera destiné aux exploitations agricoles familiales.

Un accent particulier sera mis sur la promotion de la transformation et les modes de production respectueux de l'environnement.

A tous les niveaux de la chaîne de valeur, les questions de la réglementation, des normes techniques et de la qualité seront prises en compte.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 392 était de rendre les produits camerounais plus compétitifs et leur faire gagner des parts additionnelles sur les marchés sous régionaux et internationaux. Pour ce faire, une dotation d'autorisation d'engagement de 51 755 427 498 FCFA et de Crédit de paiement de 46 470 787 498 FCFA a été allouée. Au terme de l'année, le taux d'exécution du budget a été de 82,47%, soit 38 383 935 609 FCFA d'AE et 38 324 774 059 FCFA de CP.

Parmi les réalisations majeures figurent : la production, le conditionnement et la distribution des

semences et plants améliorés (maïs, riz, champignon, cacao, cafés, manioc, pomme de terre, palmier à huile, plantain, etc.) ; l'acquisition et la distribution des engrais, des pesticides, des matériels et équipements productifs ; le renforcement des capacités et accompagnement des OP sur les itinéraires techniques de production des principales spéculations ; la réhabilitation des fermes semencières publiques ; la lutte contre les grands fléaux de vivriers ; l'appui direct aux populations sinistrées ; la prévention des crises alimentaires ; la législation des normes et qualités des produits et intrants agricoles et leur labélisation ; l'inspection et la certification des produits et intrants.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Cacao : 275 000 t, Café arabica : 5 000 t, Café robusta : 50 000 t, Coton : 240 000 t, Caoutchouc : 47 665 t, Ananas : 171 509 t, Huile de palme : 287 612 t, Maïs : 1 647 036 t, Mil/Sorgho : 1 490 060 t, Riz paddy : 194 094 t, Manioc : 4 596 383, Igname : 556 647 t, Macabo/Taro : 1551596 t, Plantain : 3 692 108 t, Pomme de terre : 219 192 t, Oignon : 345 229 t, Tomate : 954 384	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	95,4	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 51 755 427 498	CP 46 470 787 498
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 260 782 502	Ecart CP 260 782 502
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 44 127 028 973	CP 44 067 867 423
TAUX DE CONSOMMATION	85,26 %	94,83 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources allouées par rapport aux besoins - Inadéquation entre la mise à disposition des fonds et l'exécution du calendrier agricole. - Absence de matériel végétal de base pour la production des semences et plants. - Lourdeur des procédures de passation des marchés - Insuffisance d'équipements et d'infrastructures. 	
PERSPECTIVES 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner les responsables d'actions - Opérationnaliser les responsables des programmes et d'actions - Labelliser d'autres produits agricoles - Rendre fonctionnelles les fermes semencières du MINADER et les étendre - Poursuivre la distribution des denrées alimentaires dans les zones à risque. - Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques modernes de production/stockage/commercialisation/transformation - Augmenter la production des semences et plants - Augmenter les superficies exploitées - Accroître les infrastructures et équipements de production 	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE PRODUCTION VÉGÉTALES										
OBJECTIF	Doublé les niveaux de production de 2015 pour les filières stratégiques									
Indicateur	Intitulé:	Volume des principales productions (en tonnes)							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	-								
	Année de référence:	2013								
	Valeur de référence:	0.0								
	Année cible:	2015								
	Valeur Cible	0.0								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	<p>En tonnes . Cacao : 85,9, Café arabica : 20 , Café robusta : 50 , Coton : 96 ,Caoutchouc : 73,3 , Ananas : 98 , Huile de palme : 57,5 , Maïs : 65,2 , Mil/Sorgho : 99,3 , Riz paddy : 64,7 , Manioc : 102,1 , Igname : 92,8 , Macabo/Taro : 88,7 , Plantain : 123,1, Pomme de terre : 87,7 , Oignon : 143,8 ,Tomate : 95,4</p> <p>En 2013, une subvention 700 millions a été donnée par le MINADER à la CNPC-Cameroun. Ce montant plus l'appui de la filière coton avec un montant d'environ 1,7 milliards a permis de ramener le prix de cession de l'engrais à 20 500 FCFA/sac de 50 kg de NPK et Urée. L'engrais acheté par la CNPC-Cameroun a permis de distribuer le crédit à 226 491 producteurs qui ont emblavé une superficie de 213 000 ha pour une production de 245 000 ha de coton. Sans oublier le crédit engrais pour les cultures vivriers telles que : le soja (15 000 ha), le maïs intensif (60 000 ha), le sorgho améliorée (160 000 ha). En ce qui concerne l'appui à l'acquisition des charrettes, le BIP MINADER 2013 a permis à la CNPC-C d</p>								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	50 331 210 000	45 046 570 000	49 965 427 498	44 680 787 498	42 635 802 973	42 576 641 423	85,33 %	95,29 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation - Changement climatiques 									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Production et distribution de semences améliorées - Appui en intrants (engrais et pesticides), équipements et matériels agricoles - Construction de 12 postes agricoles avec résidence - Appui au développement des filières agricoles 									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources allouées par rapport aux besoins - Insuffisance d'équipements et d'infrastructures productifs. - inadéquation entre la mise à disposition des fonds et le calendrier agricole. - Absence de matériel végétal de base pour la production des semences et plants. - Le taux de réalisation de 76,2% se justifierait par Lourdeur des procédures de passation des marchés et de décaissements des fonds - Insuffisance des semences et plants de qualités et détérioration de celles existantes 									

Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none">- Désigner les responsables d'actions- Opérationnaliser les responsable des programmes et d'actions- Augmenter la production des semences et plants de qualités;- Augmenter les superficies exploitées;- Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques modernes de production/stockage/commercialisation/ transformation ;- Accroître les infrastructures et équipements de production Elaborer un mode de subvention efficace et efficient- Accélérer le processus de production locale et la diffusion des engrais et autres intrants agricoles à grande échelle et à moindre coût- Renforcer les capacités des producteurs dans la production et l'utilisation des biofertilisants- Désenclaver les bassins de production
-------------------	---

Action 02 NORMES ET LABELS

OBJECTIF	Assurer la qualité des produits et intrants agricoles consommés et faire reconnaître et protéger la qualité des produits agricoles camerounais							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de normes de produits et intrants agricoles en vigueur au Cameroun					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	-						
	Année de référence:	2012						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	15.0						
Réalisation exercice (Résultat technique):	Défining legislative and regulatory instruments in coherence with sub-regional and international instruments Labeling and certification process: Labelling of Penja Pepper Inspection of agricultural inputs and products Cameroon National Programme for the Disposal of Obsolete Pesticides Disposal of Obsolete Pesticide: -Capacity building for the pesticide value chain stakeholders on the disposal of empty packages in the West, the North-West and south-west regions -Construction of 15 mini-warehouses for the collection of empty pesticide packs in garden crop pilot zones (West and North-west) Health and phytosanitary capacity building in in Africa Support Pilot Project for the Establishment of Integrated Plant health Information on Crop Protection the Forestry Area in Cameroon Conservation and maintenance of the phylogenetic resources					80,93%		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	450 000 000	450 000 000	565 000 000	565 000 000	254 426 000	254 426 000	45,03 %	45,03 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation - Certaines ressources phylogénétiques sont en voie de disparition et la banque de gènes pour appuyer la création et le développement variétal est absent, - Des intrants agricoles de contrebande circulent à travers le pays 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Définition des textes législatifs et réglementaires en cohérence avec les textes sous-régionaux et internationaux - Processus de labellisation et de certification - Inspection des intrants et des produits agricoles - Conservation et maintenance des ressources phylogénétiques 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Inadéquation entre la mise à disposition des fonds et le calendrier d'exécution des activités de l'action, dotation budgétaire insuffisante, lourdeur des procédures de déblocage des fonds, insuffisance d'équipements et d'infrastructures, insuffisance de cadres formés et assermentés							

Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place et opérationnaliser les structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions)- Labelliser d'autres produits agricoles- Faire l'inventaire des pesticides obsolètes et emballages vides dans les régions du Sud et de l'Est- Entreprendre la sauvegarde et la sécurisation des pesticides obsolètes et emballages vides inventoriés sur le terrain- Compléter la loi 2003/007 du 10 juillet 2003 régissant les activités du sous-secteur engrais au Cameroun par des décrets d'application- Renforcer la loi 2003/003 du 21 avril 2003 portant protection phytosanitaire- Finaliser l'avant-projet de loi sur l'agriculture biologique- Contribuer à l'avant projet de loi sur la sécurité sanitaire des aliments au Cameroun- Généraliser les tests de conformité des pesticides par les techniques de laboratoire- Systématiser les tests de conformité des appareils de traitement, des semences et des engrais- Acquérir les équipements et la logistique pour réaliser les activités- Sensibiliser l'administration des douanes sur la problématique des pesticides illégaux- Former et assermenter les Inspecteurs et Contrôleurs phytosanitaires- Organiser l'atelier de validation du draft de plan stratégique phytosanitaire- Accroître le nombre d'espèces sujettes à la maintenance et à la conservation ainsi que les capacités d'accueil (parcelles, logistique, équipements et matériels de travail, etc.)- Construire un bâtiment définitif pour le laboratoire- Engager la certification des laboratoires des pesticides, des semences et des engrais
-------------------	--

Action 03 PREVENTION DES RISQUES D'INSECURITE ALIMENTAIRE CONJONCTURELLE

OBJECTIF	Assurer la sécurité alimentaire de l'ensemble des populations du Cameroun et couvrir 100% des besoins alimentaires à l'horizon 2020							
Indicateur	Intitulé:	Proportion de la population nationale touchée par l'insécurité alimentaire					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	25.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	National programme for food security: 385 micro-projects supported in the vulnerable areas, Nutrition education for the 1500 vulnerable households Committee in charge of the assistance from FAO-WFP: construction/rehabilitation of 05 building for farms and services; follow-up and monitoring of 20 telefood projects and co-operation with FAO and WFP Cereals Office: 3200 t of paddy rice currently under the storage process, 420 t of corn stored National Food Crises Rapid Alert System Global analysis of the food security and Vulnerability (date available at the level of the relevant structures) Support for the creation of the school gardens : 02 school gardens created in Garoua and Maroua and acquisition and distribution of the kits					57,13	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 235 000 000	1 235 000 000	1 225 000 000	1 225 000 000	1 236 800 000	1 236 800 000	100,96 %	100,96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation - Inondations dans les régions septentrionales du pays avec destruction des exploitations agricoles - Menace d'invasion des chenilles dans certaines régions méridionales - Dégâts des sauterelles et chenilles défoliatrices sur cultures et jachères, des dégâts d'oiseaux granivores (<i>Quelea quelea</i>) dans les périmètres de la SEMRY et autour du Parc National de Waza ; des dégâts d'éléphants à Dabanga dans le Logone et Chari, à Kalfou, Wina et Yagoua dans le Mayo-Danay. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux micros projets dans les zones vulnérables - Régulation de la disponibilité des denrées alimentaires - Prévention des risques d'insécurité alimentaire 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Inadéquation entre la mise à disposition des fonds et le calendrier d'exécution, réorientation stratégique du programme. Dotation budgétaire insuffisante.							
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser les sous composantes techniques de mise en œuvre - Désigner et opérationnaliser les responsables d'action - Poursuivre la distribution des denrées alimentaires dans les zones à risque. - Renforcer les capacités d'invention du programme de lutte contre les grands fléaux de vivriers - Mettre en place un mécanisme durable d'autoproduction dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire 							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 393

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DU MONDE RURAL ET
DE PRODUCTION AGRICOLE

Responsable du programme

AYANGMA FERNAND

Directeur du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Rendre plus performants les facteurs fondamentaux de production et plus attractif le cadre de vie en milieu rural	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de retours dans l'activité agricole en milieu rural
	Unité de mesure	
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	
	Valeur Cible	0.0
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	DÉVELOPPEMENT DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DU SECTEUR
	Action 02:	DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES
	Action 03:	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU MONDE RURAL
	Action 04:	SOUTIEN À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES
DOTATIONS INITIALES	AE	CP
	11 336 150 000	10 815 150 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	AYANGMA FERNAND, Directeur du Génie Rural et de l'Amélioration du Cadre de Vie en Milieu Rural	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 393 du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural a été exécuté dans le contexte général de la **modernisation de l'agriculture familiale** et de **l'entreprise agricole**, pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré, compétitif et intégré dans l'économie nationale, sous-régionale et internationale.

Il s'agira de développer l'entretien des routes agricoles, d'améliorer l'habitat rural, d'améliorer les infrastructures socioéconomiques et l'appui au développement communautaire.

Sur le plan institutionnel ce programme est mis en œuvre par les départements ministériels, les organismes sous-tutelle du MINADER, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) etc.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif de ce programme était d'améliorer les performances des facteurs fondamentaux de production et le cadre de vie en milieu rural.

Le programme a ainsi reçu une dotation budgétaire de 12 386 550 995 CFA en AE et 11 865 550 995 CFA en CP. Au terme de l'année, l'engagement en AE a été de 9 526 219 021 FCFA et l'ordonnancement (CP) de 9 187 419 021 FCFA, soit un taux d'exécution de 77,43%.

Les principales activités du programme au cours de l'année se sont focalisées sur les constructions, l'entretien, et les réhabilitations d'infrastructures rurales (points d'eau, magasins de stockage, routes agricoles, maisons communautaires, CEACs, etc.), l'appui aux opérations de développement communautaire (octroi de décortiqueuses de riz, d'unités mobiles de transformation de Manioc, etc.), la construction, la structuration et l'équipement des micro-finances et des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Agricole (bâtiments de

CVECA, matériels informatiques, motos, véhicules).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<p>Constructions d'infrastructures rurales (routes agricoles ; marchés ; etc.) Appui aux opérations de développement communautaire Structuration et équipement de microfinances et CVECA 40 points d'eau, 5 magasins de stockage, 8 routes agricoles (47 km) créées, 23 routes agricoles (85 km) entretenues et réhabilitées, 2 routes agricoles pavées, 15 maisons communautaires finies, 13 CEACs construits, 11 CEACs réhabilités, 14 CEAC équipés, 1^{ere} phase du processus de viabilisation de la zone de Bakassi et Lac Tchad, 25 études de faisabilité de création des caisses effectuées, 3 caisses créées, 34 coffres forts acquis, 14 bâtiments de CVECA construits, transfert en capital 863 millions dans 16 CVECA, divers matériels informatique acquis, 64 motos et 2 véhicules acquis, 2 décortiqueuses de riz acquis, Une étude de faisabilité de transformation des produits agricoles réalisée, 2 unités mobiles de transformation de Manioc acquis</p>	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	24,29%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 386 550 995	CP 11 865 550 995
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -1 050 400 995	Ecart CP -1 050 400 995
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 11 087 086 793	CP 10 748 286 793
TAUX DE CONSOMMATION	89,51 %	90,58 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources allouées par rapport aux besoins - Inadéquation entre la mise à disposition des fonds et l'exécution du calendrier agricole. - Lourdeur des procédures de passation des marchés Insuffisance d'équipements et d'infrastructures.	
PERSPECTIVES 2014	Assurer la sécurité alimentaire autour des grands projets structurants Poursuite de la réhabilitation des fermes semencières de l'Etat Poursuite de la viabilisation des zones de Bakassi et du lac Tchad Equipement des postes agricoles en mini-stations automatiques agro climatologiques	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 DÉVELOPPEMENT DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DU SECTEUR								
OBJECTIF	Attirer au moins 40 milliards dans les petites et moyennes exploitations agricoles par an							
Indicateur	Intitulé:	Volume de financements (en milliards de FCFA) injectés dans les petites et moyennes exploitations agricoles par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	Mds						
	Année de référence:	2013						
	Valeur de référence:	15.0						
	Année cible:	2015						
	Valeur Cible	40.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 651 150 000	4 651 150 000	4 651 150 000	4 651 150 000	4 600 902 023	4 600 902 023	98,92 %	98,92 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Structuration, construction, réhabilitation et financement des structures de microfinance							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés de suivi des ressources transférées aux collectivités locales décentralisées - Le manque d'expertise technique dans les collectivités territoriales décentralisées 							
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner les autres responsables de la chaîne d'exécution du Budget Programme. - Accélérer le processus de mise en place des banques agricoles. - Arrimage des coopératives à l'acte uniforme OHADA. - Ressortir la carte de cet indicateur à savoir : mode de calcul, et institutions ou organisation devant fournir l'information (sources de vérification) - Encourager le regroupement coopératif pour faciliter l'accès aux services financiers et techniques - Accroître le volume de financement accordé aux organisations de producteurs (coopératives, etc.) - Conduire un plaidoyer en vue de la réduction des délais de décaissement des fonds alloués 							

Action 02 DÉVELOPPEMENT DES AMÉNAGEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES									
OBJECTIF	Mettre en place les conditions de valorisation optimale de ressources en terre et en eau								
Indicateur	Intitulé:	Terres agricoles aménagées						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60,86	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	52.0							
	Année cible:	2015							
	Valeur Cible	75.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):	Low-lands Valorisation Programme (PBVF) (500,000,000) Soweda MIDENO ?Acquisition of basic seeds (1.5 T of corn, 1.7 T of bean) ?Production of seeds (30t/36 of maize expected, 1.9t/7.2t of bean expected, 26% of achievement, 80,000 seedlings/150,000 of coffee expected, that is, a 53% achievement, 7,320/10,000 palm oil seedlings, that is, a 73.2% achievement) ?Training sessions for 996 farmers over 1,424 targeted on animal traction Support to CENEEMA								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	875 000 000	875 000 000	797 000 000	797 000 000	716 909 001	672 909 001	89,95 %	84,43 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Aménagement des terres agricoles								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour le Projet de Valorisation des bas-fonds les résultats ont été atteints à 86%;on aurait atteint le taux de 100% si deux des aménagistes n'avaient pas démissionné au cours de l'année; Les différentes activités n'ont pas été réalisées à 100% à cause des lenteurs dans les procédures de passation de marché, la vétusté des moyens de locomotion qui limite les déplacements sur le terrain. Ce qui a conduit à la production de 30 T de semences de maïs au lieu de 36 T prévues, 1,9 T de semences de haricot au lieu de 7,2 T prévues,80000 plants de café au lieu de 150 000 prévus et 7320 plants de palmier à huile au lieu de 10000 prévus (MIDENO). -50 ha de petits périmètres irrigués et 3 étangs piscicoles construits par le projet Bas-fonds - 142,75 Km de réseau d'irrigation ont été réalisés sur les 170 Km prévus pour un cout total de 200 000 000 FCFA - Insuffisance de personnel technique pour suivre les activités sur le terrain (MIDENO) Pour la réalisation de ces activités, un montant de 100 000 000 FCFA fut octroyé mais seulement 99 633 493 FCA fut utilisé d'où un écart de 366 507 FCFA reversé au MINFI (MIDENO). 								
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et opérationnalisation des structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions) - Promouvoir les unités locales de transformation des produits agricoles. Accroître le développement des infrastructures agricoles 								

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DU MONDE RURAL

OBJECTIF	Assurer l'amélioration du cadre de vie des populations rurales							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de kilomètres de pistes rurales construits/réhabilités/an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		km					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		300.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Valorisation of agricultural wastes for energy production and rural habitat improvement Prior development operations of the Bakassi zone (MINADER component) Prior development operations of the Lake Chad zone (MINADER component) Construction and equipment of 45 water points, , in the following localities: Mayo Keeled, Tchabal-Djalingo, MCAP Endoum, Ngang, Gang-ndong, Bigoens-Quartier Ambolou, CFJA of Dana, Kera Domba, Kak, Dotrong, Mbiè-Bakem, Lam, Mousgoy, Bambalang, Mbisah Island, Balambo (Bangou), Bapi, Bazou (Gweuendip Chieftainship through Badionzou), Ndambansié roundabout (PA'ASSO garage), Bangang-Fondji, Yemedang-Mbangzok, Oveng-Yemvack, Nkilzok, Akok-Mvog Belinga, Banga Mile 40, Banteng, Bang-Nsombi, Dikonop, Banfelouk (Banka), Penja (IG Poivre representative group of Penja 2), Penja (IG Pepper representative group of Penja 1), Penja: (IG Pepper representative group of Penja1), Vela				25,58%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 310 000 000	2 789 000 000	6 314 404 270	5 793 404 270	5 388 798 861	5 116 798 861	85,34 %	88,32 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics <p>Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Ouverture et entretien des routes agricoles</p> <p>Appui aux opérations de développement communautaire</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Difficulté de définir le seuil à partir duquel un arrondissement a accès aux services de base (points d'eau, routes rurales, etc.)</p> <p>Qualité des ouvrages construits pas toujours conforme aux normes</p>							
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation des responsables des programmes et d'actions - Ressortir la carte de cet indicateur à savoir : mode de calcul, définition des mots clés de l'indicateur, sources d'information <p>Suivi, supervision et contrôle stricte de la réalisation des ouvrages</p>							

Action 04 SOUTIEN À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES

OBJECTIF	Permettre aux exploitations agricoles d'accéder aux matériels et aux équipements mécanisés							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de pools d'engins fonctionnels				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 34,28%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		58.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Acquisition of two rice hullers Feasibility study for agricultural products processing Support to cocoa beans processing Acquisition of agricultural equipment and implements Acquisition of two Cassava mobile processing units					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 500 000 000	2 500 000 000	623 996 725	623 996 725	380 476 908	357 676 908	60,97 %	57,32 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Acquisition et distribution des équipements et matériels agricoles							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	2 décortiqueuses de riz acquises 2 unités de transformation de manioc mis en place Etude pour la transformation des produits agricoles réalisée							
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les quantités d'équipements agricoles - Diversifier la qualité de matériels agricoles 							

2013

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 394

GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES
SPECIFIQUES A L'AGRICULTURE

Responsable du programme

LEKU AZENAKU
Directeur du Développement Local et Communautaire

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Faciliter l'accès à la terre et permettre une mise en exploitation durable des terres arables dans le respect des contraintes environnementales	
Indicateur	Intitulé:	superficie agricole nationale occupée par des exploitations utilisant des bonnes pratiques de gestion de la fertilité
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	7.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	11.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORER L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE Action 02: AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 026 820 000	CP 1 026 820 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	LEKU AZENAKU, Directeur du Développement Local et Communautaire	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 393 du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural a été exécuté dans le contexte général où les enjeux majeurs dans la réussite des actions du MINADER est de rendre accessibles et disponibles les facteurs de production au premier rang desquels figure un **accès sécurisé à la terre et une maîtrise de l'eau**. Des mesures d'accompagnement importantes doivent être réalisées, notamment la conduite des réformes de l'arsenal juridique et institutionnel régissant les affaires domaniales et foncières. Il s'agira de mettre en place un cadre de concertation entre les différents acteurs pour gérer les anticipations de demande foncière, la simplification et la réduction des délais des procédures d'accès à la propriété foncière.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2013

L'objectif du programme 394 était d'améliorer l'exploitation durable des terres arables dans le respect des contraintes environnementales. Pour ce faire, une dotation d'autorisation d'engagement de 926 775 234 FCFA et de Crédit de paiement de 926 775 234 FCFA a été allouée. Au terme de l'année, le taux d'exécution du budget a été de 98,03%, soit 923 408 837 FCFA d'AE et 908 511 837 FCFA de CP.

Les fonds alloués ont été utilisés pour la sécurisation d'une partie du patrimoine foncier du MINADER et l'amorce du processus d'élaboration de la carte d'aptitude des sols du Cameroun. Sur ce dernier point, la recherche documentaire a été faite et les cartes pédologiques disponibles ont été rassemblées, numérisées et traduites au système international WRB (Word Reference Base).

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	Une partie du patrimoine foncier du MINADER sécurisé Carte d'aptitude des sols du Cameroun en cours d'élaboration : Recherche documentaire effectuée, voyage d'études effectué en Belgique (11 cartes ramenées dont 10 des régions et 01 d'ensemble et références bibliographiques pour numériser les cartes), légende des cartes traduites au niveau du système international WRB (Word Référence Base), Descentes sur le terrain réalisées, cartes numérisées, rapport d'étapes disponible mais non validé par le MINADER	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	57,25%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 926 775 234	CP 926 775 234
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 100 044 766	Ecart CP 100 044 766
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 943 046 482	CP 928 149 482
TAUX DE CONSOMMATION	101,75 %	100,15 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Lenteurs administratives dans les opérations d'obtention des titres fonciers ; Intervention d'autres acteurs (déguerpissement) Complexité des procédures de passations des marchés	
PERSPECTIVES 2014	Poursuite de la sécurisation du patrimoine du MINADER Validation du rapport d'étape et poursuite de la recherche documentaire Collecte et numérisation des paramètres géographiques des zones agro écologiques non couvertes Etablissement des cartes régionales d'aptitude des sols Etablissement du plan d'affectation des terres agropastorales du Cameroun Renforcement des capacités du personnel de la DDA à l'utilisation de la carte	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2013

Action 01 AMÉLIORER L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE									
OBJECTIF	Mettre en œuvre un plan national d'affectation des terres agricoles								
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage des terres agricoles effectivement affectées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 4,86%			
	Unité de mesure	-							
	Année de référence:	2013							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2017							
	Valeur Cible	0.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):	Part of MINADER land assets secured - preparation of Cameroon's soil capability map: Literature review carried out, study trip in Belgium (11 cards returned including 10 of regions and 01 general and bibliography references to scan cards), Keys of translated maps at the level of the WRB international system (Word Reference Base), Site visits conducted, digitized maps, steps reports available but not validated by MINADER								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	926 820 000	926 820 000	926 775 234	926 775 234	938 296 482	923 399 482	101,24 %	99,64 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} Année de mise en œuvre du budget programme ; - Mise en œuvre de la politique agricole de 2^{nde} génération ; - La réforme du système des marchés publics - Le transfert des compétences et des ressources aux collectivités locales décentralisées dans le cadre de la décentralisation - Les domaines du MINADER sont de plus en plus envahis par d'autres administrations et des privés ; - Maximisation des potentiels des sols. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la carte d'aptitude des sols au Cameroun - Sécurisation du patrimoine foncier du MINADER 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Lenteurs administratives dans les opérations d'obtention des titres fonciers ; - Intervention d'autres acteurs (déguerpissement) ; - Complexité des Procédures de passations des marchés 								
Perspectives 2014	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et opérationnalisation des structures permanentes de pilotage du Budget Programme (responsables des programmes, responsables d'actions) - Poursuite de la sécurisation du patrimoine du MINADER ; - Achever et vulgariser la carte des sols - Mettre en œuvre un plan national d'affectation des sols. 								

Action 02 AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIF	Mettre en œuvre le schéma directeur de l'hydraulique agricole et restaurer la fertilité des sols							
Indicateur	Intitulé:		Superficies de terres agricoles irriguées/drainées et des terres dont la fertilité est restaurée				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2013					
	Valeur de référence:		33.0					
	Année cible:		2017					
	Valeur Cible		80.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	100 000 000	100 000 000	0	0	4 750 000	4 750 000		

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La dotation initiale en Autorisation d'Engagement était de 101 486 000 000 et en Crédit de Paiement de 95 520 000 000. Après révision du budget, l'enveloppe globale est restée inchangée. Toutefois, il faut noter que des nombreuses réallocations ont été faites entre les actions. Au terme de l'exercice budgétaire 2013, le taux d'exécution budgétaire se chiffre à 85,75% en ce qui concerne le crédit de paiement et à 81,3% pour ce qui est de l'autorisation d'engagement. Ceci correspond aux montants respectifs de 81 909 767 272 et de 82 516 899 477.

Dans l'ensemble cette dotation budgétaire a permis de mettre en œuvre toutes les activités techniques précitées qui sont en cohérence avec l'objectif stratégique du MINADER

3.2. LEÇONS APPRISES

Il ressort de la mise en application du budget programme que :

Nous avons appris la budgétisation par objectif se déclinant en budgétisation des tâches, des activités, des actions et enfin des programmes.

La vision de Chef de l'Etat qui rêve d'un Cameroun émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, ne peut devenir réalité que si tous les gestionnaires des ressources financières publiques s'approprient de la notion de gestion axée sur les résultats qui allie efficacité et efficacie.

Plus que jamais, la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics est engagée

3.3. PERSPECTIVES 2014

Les perspectives du MINADER pour l'année 2014 sont conçues dans un contexte marqué par plusieurs événements à savoir :

- la persistance de la crise économique et financière internationale avec son implication sur l'économie du Cameroun en général et sur le secteur agricole en particulier ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) ;
- la consolidation de l'application du budget programme;
- la mise en œuvre des directives du Chef de l'Etat, **Son Excellence Paul BIYA** dans ses discours d'ouverture du Comice Agropastoral d'Ebolowa, le 17 janvier 2011, de campagne à Maroua le 04 octobre 2011 et de prestation de serment devant l'Assemblée Nationale, le 03 Novembre 2011;
- la poursuite de la mise en place de l'option de la décentralisation prise par le Cameroun dans la loi fondamentale ;
- la mise en œuvre des engagements pris par les Chefs d'Etats à MAPUTO sur la proportion

des budgets nationaux à réserver à l'agriculture prise dans son sens large en 2003.

Elles sont aussi conçues sur la base des défis majeurs que lui imposent les fonctions essentielles et vitales qu'assure le secteur agricole et rural, à savoir :

- garantir la sécurité alimentaire des ménages et de la nation ;
- contribuer à la couverture des besoins alimentaires des pays voisins, compte tenu de la forte demande de la sous- région ;
- approvisionner le pays en devises grâce aux exportations ;
- contribuer à la réduction du chômage rural à travers la création d'emplois ;
- contribuer à la paix et la stabilité sociale.

Ces perspectives se résument à travers les quatre leviers ci-après :

- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles;
- la modernisation des infrastructures du monde rural et de production ;
- la gestion durable des ressources naturelles spécifiques à l'agriculture;
- le développement du cadre institutionnel et le renforcement des capacités des acteurs étatiques et privés.

Il est question de poursuivre le développement des filières stratégiques, en intensifiant les systèmes de production paysans.

En ce qui concerne les produits destinés à l'exportation, la priorité sera accordée, notamment au cacao, au café, à la banane, au coton, à l'ananas et à l'hévéa, la banane plantain, le sucre, le mil/sorgho, l'huile de palme sans que soient négligées les autres filières émergentes, notamment la pomme de terre, les légumineuses, l'horticulture.

Les actions viseront l'amélioration des rendements, l'extension des superficies cultivées, la régénération des plantations et la maîtrise des itinéraires techniques. Le MINADER entend notamment soutenir les opérateurs de ces filières afin de leur permettre de faire face aux difficultés spécifiques qui pourraient entraver leur développement. L'Etat se chargera de négocier et aménager les bassins de production en vue de les mettre à la disposition des exploitants sur une base contractuelle.

Cela se fera à travers un soutien aux opérateurs de ces filières afin de leur permettre de faire face aux difficultés spécifiques qui pourraient entraver leur développement.

Il s'agit aussi de moderniser les unités de production traditionnelles par l'utilisation des intrants modernes et des méthodes culturales appropriées, soutenir les différents maillons des filières stratégiques, en appuyant l'acquisition du matériel végétal amélioré, des engrais, des pesticides etc. ;

Il est aussi question d'inciter la création des Petites et Moyennes Entreprises agricoles avec un accent sur la consolidation des activités des jeunes déjà installés dans leurs localités respectives et sur l'installation des jeunes dans les micros bassins de production. Des nouveaux sites d'installation seront également identifiés dans toutes les régions du pays et le MINADER

compte au cours de l'année 2014 y étendre les activités du Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs.

En plus de la consolidation de l'appui à la dynamisation des filières stratégiques, il est aussi question de mettre véritablement en place l'agriculture de deuxième génération essentiellement tournée vers le marché, plus agressive et qui devrait, non seulement faire valoir sa fonction de production des matières premières, mais aussi valoriser et promouvoir les opérations post-récoltes pour mettre sur le marché des produits alimentaires de qualité qui répondent aux standards internationaux. Il s'agira pour le MINADER d'engager des actions qui permettront à l'agriculture camerounaise de devenir plus compétitive et de s'affirmer sur des nouveaux marchés par un accroissement significatif des parts qu'elle engrange.

En clair, il s'agira pour le MINADER de relever un défi qui implique une transformation totale de notre agriculture à la fois sur les techniques, les pratiques, les procédés, les technologies, les visions et les normes. Le développement d'une telle agriculture nécessitera entre autres la mobilisation coordonnée de tous les acteurs étatiques et privés (institutionnels, politiques, économiques, sociaux, etc.) et le soutien des partenaires techniques et Financiers.

Les actions seront orientées vers :

- Le renforcement des capacités d'intervention des sociétés sous tutelles du MINADER telles que la SEMRY et l'UNVDA pour la réhabilitation de leurs périmètres irrigués, la poursuite du développement de la riziculture pluviale avec nos partenaires bilatéraux tels que la Chine, le Japon et la Corée du Sud etc. ;
- La mise en œuvre du plan de développement de l'hévéaculture villageoise ;
- La mise en œuvre des projets de ceinture agricoles autour de certains projets structurants tels que LOM PANGAR, NATCHIGAL, le zone autour de Kribi et Campo, etc ;
- L'engagement des études de faisabilité en vue de la mise en place des ceintures agricoles autour des autres grands projets structurants ;
- la poursuite de la mise en œuvre des projets et programmes ; etc.

les perspectives concernent aussi la création d'un cadre de vie permettant aux populations les plus démunies de s'insérer dans les circuits économiques, et d'autre part de satisfaire leurs besoins primaires en levant les contraintes dans les domaines du financement rural et du développement socio-économique.

Les actions ici seront portées sur :

- l'ouverture et l'entretien des routes agricoles, l'amélioration de l'habitat rural, l'amélioration des infrastructures socioéconomiques et l'appui au développement communautaire ;
- l'amélioration des infrastructures de commercialisation par la construction des magasins de stockage dans les zones de grande production et de consommation ;
- la poursuite de la mise en place d'un mécanisme approprié de financement des activités agricoles par l'Appui à la Micro finance Rurale.
- La poursuite du développement des infrastructures agricoles et le soutien à l'acquisition des équipements agricoles ;

- La poursuite de l'amélioration des conditions de vie des producteurs à travers la réalisation des opérations de développement communautaires (réalisation des points d'eau potables, achèvement des cases communautaires etc.) ;
- La poursuite des opérations de développement de la zone de BAKASSI et du LAC TCHAD entamée en 2009.

Il sera aussi question pour le MINADER de poursuivre la concertation engagée avec le MINDCAF pour faciliter l'accès aux ressources foncières et mieux gérer les anticipations de demande foncière, la simplification et la réduction des délais des procédures d'accès à la propriété foncière. Dans ce cadre le MINADER engagera probablement les travaux de mise en œuvre de l'Agence d'Aménagement et de gestion des terres agricoles dont le décret de création est toujours attendu ;

Il sera aussi question de poursuivre l'élaboration de la carte d'aptitude des sols du Cameroun.

Dans le cadre de la gouvernance et de l'appui institutionnel au sous secteur agriculture et développement rural, il sera question pour le MINADER au cours de l'année 2014 d'engager enfin le recensement général de l'agriculture, l'amélioration du cadre de travail par la construction d'un bâtiment annexe, la poursuite de la construction et de l'équipement des Délégations régionales d'agriculture et de développement rural, des délégations départementales et d'arrondissement, des postes agricoles et des Centres d'Education et d'Actions communautaires etc.